

Votre contact

Sébastien VALLEIX

LAFIOPS

+33658113260

sebastien.valleix@laflops.fr



LAFIOPS
par LA FINANCIERE DU MILITAIRE
ÉPARGNE IMMOBILIER FISCALITÉ RETRAITE

A grayscale photograph of a grand, ornate Parisian building with a curved facade, multiple stories, and a mansard roof with dormer windows. The building is the background for the lower half of the page.

DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

VALLEIX Sébastien

70 RUE DES GRANGES
25000 BESANCON

Téléphone : **06 58 11 32 60**

Email : **sebastien.valleix@lafiops.fr**

INFORMATIONS

Les Entreprises :

Nom ou dénomination sociale : **VLX Conseils**
Nom commercial: La Financière du Militaire
Adresse siège social : 70 rue des Granges 25000 Besançon
SIREN: 912369428
NAF/APE : 6619B

Nom ou dénomination sociale : **LAFIOPS**
Nom commercial: LAFIOPS
Adresse siège social : 70 rue des Granges 25000 Besançon
SIREN: 981305725
NAF/APE : 6619B
ORIAS : 24001350

Nom ou dénomination sociale : **VLX Immobilier**
Adresse siège social : 70 rue des Granges 25000 Besançon
SIREN: 912300316
NAF/APE : 6831Z
Carte T n° CPI 25012022000000010

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 22004090

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante / non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF soit une combinaison de ces deux types de conseils enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

N° ORIAS : N°22004090

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG Europe SA, Succursale pour la France Tour CBX
Numéros de polices : RD01734637W

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Conseil en Investissement financier (CIF), y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	150 000€	150 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
3 Colonnes	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Alderan	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Atland Voisin	Société de gestionc	Convention de distribution	Commission
Corum	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Eiffel	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Epsilon Capital	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Financile	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Inter Gestion	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Inter Invest	Assureur - Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Kyaneos	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Norma Capital	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Perial	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Sofigy	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Urban Premium	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Wenimmo	Plateforme	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours

ASSURANCE

Mandataire

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **22004090**.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier de type B Conseil non indépendant.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresses courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: <https://acpr.banque-france.fr/fr>

N° ORIAS : N°22004090

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG Europe SA, Succursale pour la France Tour CBX

Numéros de polices : RD01734637W

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en assurance, y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	1 500 000€	2 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Abeille	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Afi Esca	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Corum Life	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Digital Insure	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
ERES	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Générali	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Hoken	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Insured Pro	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Inter Invest	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Mutuelle Epargne Retraite	Assureur	Convention de courtage	Commission
Swisslife	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
UAF Life Patrimoine	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Utwin	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Vie +	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours

FINANCEMENT

Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 22004090.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire courtier.

Service de conseil indépendant sur des contrats de crédits immobiliers disponibles sur le marché et sans frais.

N° ORIAS : N°22004090

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG Europe SA, Succursale pour la France Tour CBX

Numéros de polices : RD01734637W

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP) y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	500 000€	800 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Type de rémunération
Courtis	Courtier en crédit	Apport d'affaires	Commission
Lafiops	Courtier en crédit	Apport d'affaires	Commission

IMMOBILIER

Agent immobilier

La partie immobilière est portée par la SASU VLX Immobilier n° SIREN 912300316 enregistré au RCS de BESANCON sous le n° B 912 300 326 située à l'adresse 70 rue des Granges 25000 BESANCON.

Carte T n° CPI 25012022000000010 de la CCI du Doubs sans détention de fonds

RCP MMA entreprise.

Support administratif et commercial eXp Realty.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA Entreprise

Numéros de polices : 120 137 405

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE « Non Détention de Fonds »	3 000 000€	3 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Allora	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
AM Capitam	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Attentif LMNP	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Beauregard immobilier	Promoteur	Convention de partenariat	Commission
Brick me up	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Côté Acheteur	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Domitys	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Expat Immo	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Greenliving	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Histoire et Patrimoine	Promoteur	Convention de partenariat	Commission
Lafiops Immobilier	Agence immobilière	Apport d'affaires	Commission
Masteos	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
OuiKer	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Pierre et Sens	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Saisir un médiateur :

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF, d'assurance, d'IOBSP et Immobilières

CNPM Médiation

27 Avenue de la Libération

42400 SAINT CHAMOND

Site internet : <https://www.cnpm-mediation.org>

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Honoraire de conseil global de 358€TTC

Honoraire de comparaison de fiscalité immobilière 90€TTC

Honoraire d'accompagnement de stratégie immobilière :

- 900€TTC pour un appartement dans l'ancien

- 1500€TTC pour un appartement dans le neuf

- 2500€TTC pour un immeuble de rapport

La communauté militaire bénéficie d'un abattement de 50% sur les honoraires.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés et peut demander en plus un honoraire au client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Nous privilégions une communication fluide et flexible afin de répondre au mieux aux besoins de nos clients. À cette fin, nous sommes disponibles via plusieurs canaux de communication, notamment :

- **Email**
- **Téléphone**
- **SMS**
- **WhatsApp**
- **Toute autre application que le client jugera utile en fonction de ses obligations professionnelles**

En acceptant de travailler avec nous, le client accepte également de recevoir des newsletters des sociétés appartenant au groupe VALLEIX. De plus, le client consent à recevoir des emails informatifs relatifs aux sujets que nous aurons traités ensemble, afin de rester informé des développements pertinents et des opportunités pouvant être bénéfiques à notre collaboration.

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

ATTENTION /RAPPEL : S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 70 rue des Granges 25000 BESANCON

Par tel : 06 58 11 32 60

Par mail : reclamation@lafinancieredumilitaire.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M VALLEIX Sébastien traitement et réalisation du conseil et de l'accompagnement.

Elles sont conservées pendant 5ans et sont destinées aux sociétés du Groupe VALLEIX.

Conformément à la loi « *informatique et libertés* », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : dpo@lafinancieredumilitaire.fr ou par téléphone au 0658113260

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :